

Tarifs du Restaurant Scolaire et Service Enfance Jeunesse - Année 2023-2024

Restaurant scolaire

(Décision du Conseil Municipal du 22 juin 2021, visée par le Sous-préfet de Muret)

Quotients familiaux	Tarifs applicables par repas et par enfant
0 à 500	1,00 €
501 à 800	2,90 €
801 à 1000	3,00 €
1001 à 1200	3,10 €
1201 à 1500	3,25 €
1501 et +	3,50 €

Repas exceptionnel : 4,00 € / repas

PAI (Protocole d'Accueil Individualisé – Panier repas fourni par la famille) : 1,00 €

Service enfance et jeunesse

(Décision du Conseil Municipal du 21 août 2023, visée par le Sous-préfet de Muret)

CLAE

Quotients familiaux	Matin (7h à 8h30)	Soir Élémentaire (16h45 à 18h)	Soir Maternelle (16h30 à 18h)
0 à 400	0,50 €	0,60 €	0,65 €
401 à 800	0,65 €	0,75 €	0,85 €
801 à 1200	0,80 €	0,95 €	1,05 €
1201 et +	0,95 €	1,10 €	1,25 €

CLSH

Quotients familiaux	CLSH ½ journée sans repas	CLSH ½ journée avec repas	CLSH Journée sans repas	CLSH Journée avec repas
0 à 400	4,50 €	7,50 €	7,50 €	10,50 €
401 à 800	5,00 €	8,00 €	8,00 €	11,00 €
801 à 1200	5,50 €	8,50 €	8,50 €	11,50 €
1201 et +	6,00 €	9,00 €	9,00 €	12,00 €

CLAC et CAJ

Les cotisations annuelles d'adhésion sont fixées à 10 € pour le CAJ et à 5 € pour le CLAC qui permet l'accès à l'ensemble des équipements et animations.